

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE**

Envoyé en préfecture le 13/03/2023  
Reçu en préfecture le 13/03/2023  
Publié le **2 MARS 2023**  
ID : 061-200068856-20230302-VIABILITECA2022-BF

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 27

Convocation du 16.02.2023  
Affichage du 16.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes Georges Brassens à Tourouvre suite à la convocation du 16.02.2023, affichée le seize février 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUQUIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMBERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme RADIGUET Angéline, Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M BOUQUIER Jean-Jacques).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOUILLE Bernard.

Monsieur COUDRAY Pascal est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2023.03.034**

**BUDGET VIABILITE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Monsieur Emmanuel LE SECQ, Président, présente le Compte Administratif 2022 du budget VIABILITE conforme au Compte de Gestion 2022 de ce même budget de Madame Christine BOURBAO, receveur de la Communauté de Communes des Hauts du Perche.

Le Président quitte la salle,

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Franck POIRIER, Vice-Président, délibère sur le Compte Administratif du budget VIABILITE de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Emmanuel LE SECQ, après s'être fait présenter le budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel est résumé comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Total des recettes	62 969,59	Total des recettes	62 969,78
Total des dépenses	59 586,45	Total des dépenses	62 969,78
Résultat de l'année	3 383,14	Résultat de l'année	0,00
Reprise résultat antérieur	-41 129,59	Reprise résultat antérieur	0,00
<b>Résultat final 2022</b>	<b>-37 746,45</b>	<b>Résultat final 2022</b>	<b>0,00</b>

Constate, pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 2 mars 2023 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement d'entrées et de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Décide d'annuler les crédits mentionnés sur le compte administratif,

Vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Pour extrait certifié conforme*

Le Président,  
Emmanuel LE SECQ

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

